

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 34 du 15 octobre 2002 - 2 pages - Numéro ordre postal : 79

Colza

STADES : peu d'évolution, les stades s'échelonnent de 4 à 8 feuilles, avec toujours une majorité de parcelles à 5-6 feuilles.

Ravageurs

Pucerons

La situation est très variable selon que les parcelles aient reçu ou non un traitement. En absence de protection, les infestations ont encore progressé, malgré la baisse des températures, tant en fréquence de pieds touchés qu'en nombre de pucerons / plantes. Plusieurs exemples sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Sites présentant une augmentation des infestations

	% de pieds porteurs		pucerons / pied	
	07-oct	14-oct	07-oct	14-oct
77-Chaumes en Brie	15	35	0,2	2,8
77-Fontaine le port	15	25	0,4	1,3
77-Jaulnes	20	60	1,5	3,6
78-Ablis	15	30	0,4	1,6
78-Neauphlette	65	80	3,2	6,9
78-Plaisir	0	25	0	2,9
91-Les Granges le Roi	15	45	0,3	1,2
91-Maisse	90	100	41,7	68,9
91-Monnerville	10	45	0,8	1,9

L'accroîssement des pucerons sur des colzas peu poussants constitue un risque. Une intervention devra être réalisée lorsque les conditions climatiques le permettront, sur les situations non encore protégées, dépassant le seuil de 20% de pieds porteurs..

Altises

Le vol d'altises se poursuit dans une grande majorité des situations, avec des captures moyennes en baisse par rapport aux semaines précédentes (voir tableau ci-dessous).

Nbre moyen d'altises dans les cuvettes

10 au 16/9	0,1
17 au 23/9	1,8
24 au 30/9	2
1 au 7/10	3,5
8 au 14/10	1,4

Le seuil de 20 à 30 captures cumulées est essentiellement observé dans l'extrême sud Seine et Marne (voir carte page suivante).

Charançon du bourgeon terminal

De nouvelles captures ont été enregistrées principalement dans le nord Seine et Marne (Varreddes, Villeroy, Maisoncelles, Saint Jean les deux Jumeaux), dans le nord-est de l'Essonne (Lisses, Saint Vrain, Baulne) et l'ouest des Yvelines (Bazainville, Neauphlette). La ponte commence théoriquement 10-15 jours après le début du vol, lorsque celui ci se prolonge. Les colzas les moins avancés sont les plus exposés.
Comme pour les altises, peu d'attaques larvaires ont été observées ces dernières années.

Baris

Une seule capture cette semaine à Maisse (91).

Maladies

Pour le phoma, l'état sanitaire reste inchangé, avec des symtômes rares, compte tenu des précipitations faibles. Les conditions annoncées cette semaine feront peut être évoluer le risque.

Maïs

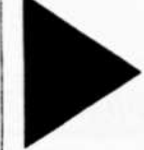
Chrysomèle

La deuxième phase de traitement s'est terminée la semaine dernière sur la zone d'Orly. Aucune chrysomèle n'a été capturée dans les deux secteurs suite aux applications. Nous vous ferons part dès que possible des mesures décidées pour l'année 2003.

Gaucho

Communiqué de presse

Le 22 janvier 1999, le Ministre de l'Agriculture a décidé de retirer provisoirement l'autorisation de mise sur le marché du produit anti-



Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarifs :
Courrier 59,46 euros
Fax 68,6 euros

parasitaire à usage agricole «Gaucho» utilisé pour le traitement des semences du tournesol.

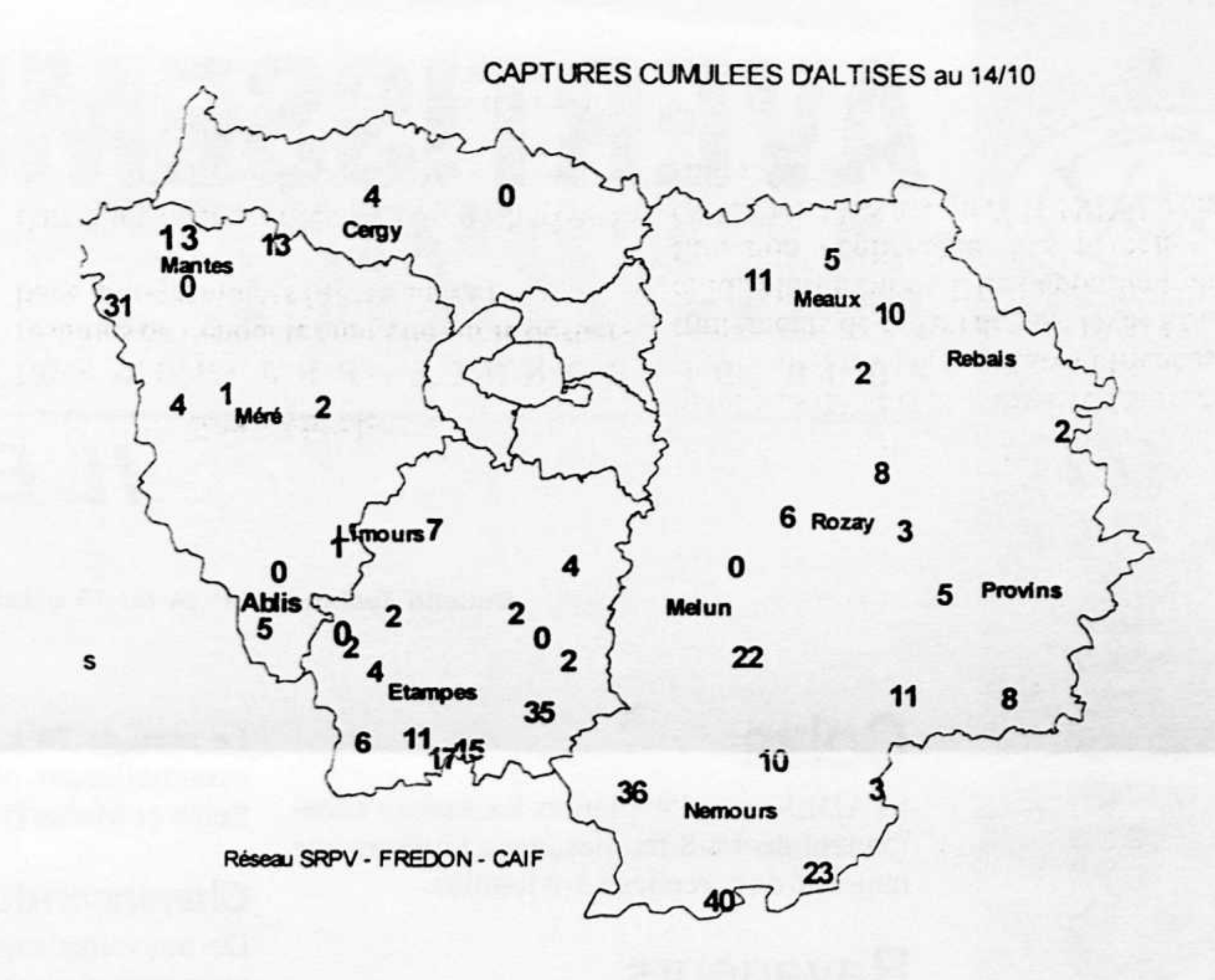
Le 30 octobre 2000, le Ministre de l'Agriculture a refusé la requête de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) visant à obtenir le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du «Gaucho» pour les usages " traitements des semences de tournesol, de maïs et de betterave ".

Mercredi 9 octobre 2002, le Conseil d'Etat a annulé ce refus pour le traitement du maïs mais pas de la betterave.

Hervé GAYMARD, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales va donc, comme l'y invite le Conseil d'Etat, statuer à nouveau dans un délai de 3 mois sur le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho pour le traitement des semences de maïs demandé par l'UNAF.

Hervé GAYMARD va donc saisir dans les plus brefs délais la commission d'étude de la toxicité et le comité d'homologation afin qu'ils réexaminent au vu de l'ensemble des données scientifiques aujourd'hui disponibles, la demande de l'UNAF.

C'est à l'issue de ce réexamen que sera prise la décision de maintenir ou non l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho pour le traitement des semences de maïs.



Céréales

Pucerons

Les conditions actuelles sont peu favorables à l'installation des pucerons. Quelques ailés peuvent toutefois être observés.

Désherbage

Nous vous présenterons prochainement les résultats de l'enquête annuelle sur le désherbage anti-graminées (4ème année).

Parmi les facteurs d'échecs du désherbage, deux apparaissent importants :
- les très fortes infestations,
- la présence de graminées résistantes aux anti-graminées foliaires.

L'an passé, nous avons réalisés deux essais sur des situations à très forte infestation, dont une avec résistance aux fops confirmée. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.
Pour l'essai très infesté de Bois Herpin, seul la modalité ARCHIPEL donne satisfaction, et à un degré moindre compte tenu du nombre de ray grass, le programme chlortoluron puis HUSSAR.

A Gometz la Ville, compte tenu d'un salissement plus faible et de l'absence de résistance, plusieurs modalités sont très efficaces. Les traitements de pré ou de post levée à base de chlortoluron ou de DEFI apportent une action non négligeable. Les parcelles avec CELIO, HUSSAR ou ARCHIPEL sont très satisfaisantes.

Ces essais confirment les solutions supplémentaires apportées par les spécialités à base de iodosulfuron (HUSSAR) ou de iodosulfuron + mesosulfuron (ARCHIPEL ou ATLANTIS). En outre, ces produits possèdent un large spectre anti-dicotylédones.

Essais désherbage ray grass - SRPV / FREDON 2002

PRE LEVEE	POST AUTOMNE	SORTIE HIVER	BOIS HERPIN-91	GOMETZ LA VILLE-91
			site résistant	site non résistant
	(15-28 novembre)	(7-8 mars)	> 1200 ray grass/m2	540 ray grass / m2
Chlortolurée 4 l			0%	53%
Chlortolurée 2,5 l + Défi 2,5 l			0%	84%
	Chlortolurée 4 l		0%	51%
	Défi 4 l		0%	70%
	Chlortolurée 2,5 l + Défi 2,5 l		20%	77%
	Défi 2,5 l + Lauréat 3 l		50%	85%
	Célio 0,4 l + huile		5%	94%
	Isoproturon 1000 g + Illoxan 1 l		0%	98%
		Hussar 1 l + huile	80%	96%
		Archipel 0,25 kg + huile	98%	98%
		Atlantis 0,5 kg + huile	non présent	95%
		Célio 0,6 l + huile	0%	87%
Chlortolurée 3 l		Hussar 1 l + huile	85%	96%
Chlortolurée 3 l		Célio 0,6 l + huile	0%	92%